

## **Les trains intercités en voie de disparition !**

### **Le transport de nos vélos en train recule**

Certains trains longue distance qui acceptent les vélos non démontés sont menacés de disparition, comme les trains de nuit..

Comme leur nom l'indique, les trains Intercités relient différentes villes de France sans nécessairement passer par Paris et en desservant de nombreuses communes. La majorité circule le jour, réalisant des traversés comme Marseille-Nantes, Perpignan-Paris par Limoges, ou encore Cerbère-Strasbourg.

Souvent peu rapides du fait des nombreuses gares desservies, ils présentent l'avantage d'accepter nos vélos non démontés, parfois avec une possibilité de réservation. Sur les lignes où ce service est payant, le coût est de 10€/vélo.

Nombreux sont celles et ceux qui ont profité de l'Interdits des Bords de Loire, ou de l'intercités de nuit pour relier une destination lointaine en une nuit de train, avec son vélo à bord. Par exemple, de Cerbère situé à la frontière espagnole à Strasbourg en train direct et vice-versa.

La conception ancienne de ces trains (les Corail des années 70) fait que l'accès avec un vélo n'est pas des plus faciles notamment à cause des marches, des angles et du peu d'espace pour manœuvrer. Le nombre de places devrait aussi être augmenté pour faire face à la multiplication des voyageurs à vélo.

Au lieu de prévoir une amélioration du service, l'Etat a décidé de supprimer un grand nombre de ces trains, et particulièrement ceux de nuit, en maintenant simplement deux d'entre eux. Naturellement, la non rentabilité est évoquée ! Les Trains d'Equilibre du Territoire, c'est leur nom de code dans l'administration mais aussi une dénomination lourde de sens, sont appelés à disparaître au profit des TGV, énergivores et faisant peu de place aux vélos non démontés.

Naturellement, on a bien remarqué la stratégie de la SNCF, qui a progressivement décrédibilisé ces trains de nuit : difficultés de réservation, train non disponible sur internet ou non proposé, absence d'information sur les nouveaux services (compartiment femmes et possibilité de privatiser un compartiment pour un groupe ou une famille sur les trains de nuit, possibilité de réserver son emplacement vélo...). La logique de développement uniquement par des trains à grande vitesse laisse de côté tout d'abord des territoires entiers, mais aussi nos vélos sur le quai, tant le nombre de places est limité voire inexistant.

S'ils disparaissent, la seule alternative qu'il nous restera pour traverser la France en train accompagné d'un vélo sera d'enchaîner les TER, de région en région, tant les autres trains (TGV) ne sont pas accueillants pour les vélos. On avance !!

Quelques personnes des Pyrénées Orientales, issues d'associations dont Vélo en Têt (la Têt étant le fleuve qui traverse Perpignan), membre de la FUB, l'association de défense du train Cerbère Perpignan, et des associations écologistes et décroissantes, ont décidé de tenter de mobiliser sur cette question :

Lancement d'une pétition (Oui au train de nuit !), tractage sur les quais, mobilisation médiatique (reportage France 3, courrier de lecteurs...), interpellation des élus, intervention durant les « États généraux du rail et de l'intermodalité » de notre grande région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, et rapprochement avec d'autres mouvements citoyens.

Quand on supprime les outils de l'intermodalité des transports, limitant les possibilités de voyager sans voiture, c'est en premier lieu les cyclistes qui en sont les victimes.

Pour se joindre au mouvement :

Un collectif d'associations appelle les usagers à signer et faire signer la pétition en ligne sur <https://www.change.org/p/ouiautraindenuit> et à faire connaître leur opposition face à la disparition annoncée des trains de nuit en France. Un argumentaire a été également écrit qui offre une contre-expertise face à l'accusation de « déficit » faite par l'Etat envers le train de nuit. Il est disponible, ainsi que des idées d'action, sur <https://ouiautraindenuit.wordpress.com>